

## ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE SECTION DE LA GIRONDE

*Reconnue d'utilité publique par décret du 28.01.87*



**« Rester unis dans un  
monde inquiet »**

*Chères et chers Compagnons,*

*Chères et chers amis sympathisants,*

*Chers lecteurs,*

*Au seuil de cette année 2024, permettez- moi de vous adresser, au nom de tous les membres du Comité de Section de l'ANMONM Gironde, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année, pour vous-même et ceux qui vous sont chers.*

*À la fin de l'année 2022, j'avais souhaité qu'en 2023, nous restions mobilisés dans un monde instable. À la fin de l'année qui s'achève, le monde n'est pas seulement instable, il est devenu inquiétant pour ne pas dire dangereux et parfois tragique. Faut-il ici, établir la liste de tous les malheurs qui se sont abattus sur notre planète tout au long de l'année ? Elle serait trop longue, qu'il s'agisse des événements naturels ou de ceux imputables à la folie de l'homme. Une partie de notre « Terre » est à feu et à sang. Quand cela va-t-il cesser ? Je n'ai pas de réponse, vous non plus certainement, et nos gouvernants paraissent impuissants.*

*Mais restons en Gironde si vous le voulez bien, au sein de notre Association : tout va bien ou presque grâce à l'engagement permanent des 21 Compagnons, masculins et féminins, qui, auprès de moi, maintiennent le bateau ANMONM à flot. Les inquiétudes que*

*j'exprimais fin 2022 n'ont pas disparu par enchantement, et principalement la diminution des effectifs est toujours préoccupante. La moyenne d'âge élevée de nos Compagnons et la baisse des promus sont en grande partie responsables de cet état de fait contre lequel nous ne pouvons pas faire grand-chose. Un nouveau Grand Chancelier, un nouveau directeur de cabinet à la Grande Chancellerie, permettront peut-être une amélioration de la situation par l'apport de nouvelles orientations. Nous avons de l'espoir pour 2024.*

*La lecture des pages qui suivent montre que nous sommes restés très actifs tout au long de l'année écoulée dans des domaines très variés : Entraide, Civisme, Engagement citoyen, Mémoire, Jeunesse.*

*En 2024, notre Assemblée générale départementale se tiendra à Blaye, à l'intérieur de la Citadelle. Je compte sur vous pour être très nombreux à répondre présents à cette manifestation témoin de l'unité au sein de la Section Gironde.*

*Je vous renouvelle tous les vœux des Membres du Comité de Section (1) auxquels je joins les miens tout particulièrement de santé, de bonheur, de joie, de solidarité et d'union.*

**A suivre p.6**

# SOLIDARITÉ

## Engagement de l'ANMONM Gironde pour les Ukrainiens



Moment d'émotion en clôture de la cérémonie en l'honneur des actions de bénévolat pour les Ukrainiens, le 5 juillet 2023 à Cenon : les femmes ukrainiennes, enfant dans les bras ont dit, avec leurs mots très simples, leurs remerciements pour l'accueil, le logement, la nourriture et... la formation dont elles ont bénéficié en France.

### Le cheminement

Seize mois de conflit, 3.000 déplacés en Gironde. Pourtant, l'ANMONM n'a pas voulu baisser les bras. Elle a su saisir la possibilité d'action émanant du Diaconat de Bordeaux avec lequel quelques compagnons sont en rapport. Une demande simple en apparence mais d'une infinie complexité : aider à l'enseignement de la langue française auprès des Ukrainiens hébergés dans les locaux de Cenon.

Une équipe soudée du Comité de Section départemental de l'ANMONM autour de Joël CABARDOS, Gilles TAÏB, Stéphan DELAUX, Isabelle MARTEL, Philippe ESCOUBET et Marie Christine PLESSIET présidente de la Commission Entraide, s'est donc mise en place pour organiser et assurer des cours de Français.

Jean-François EGRON maire de Cenon, Karen BRILLAT, directrice générale du Diaconat de Bordeaux, le président CABARDOS, les représentants du Rectorat et de la Préfecture ont tour à tour expliqué comment une synergie s'était créée.

Le maire, également conseiller départemental et vice-président de Bordeaux Métropole, remercie le Diaconat dirigé par Karen BRILLAT et l'ANMONM pour leur

engagement sur mesure. Solennel, il rappelle : « *il importe de faire son devoir d'humanité.* »

Joël CABARDOS s'il a trouvé enthousiasmant de déployer un dispositif « *d'aller vers* » afin de permettre aux déplacés ukrainiens, accueillis à Cenon, d'accompagner leur intégration dans la société française grâce à la maîtrise du langage, a aussi constaté rapidement qu'il était nécessaire de trouver d'autres partenaires.

### Éducation Nationale & Préfecture

Virginie MERLE, directrice du cabinet du Rectorat a montré l'ampleur de l'implication de l'Éducation Nationale qui dispose de nombre de structures pour les cas particuliers et Hélène ROCHARD Inspectrice d'Académie en a développé les particularités. La représentante du Préfet Sandrine MUZOTTE directrice adjointe du Cabinet, a constaté qu'avec cette action la France a su faire preuve de « *solidarité et de réactivité.* »

La première en chemin pour cette opération fut Janine GUITTON, pharmacienne, épouse d'un de nos compagnons puis vinrent : Olivier CARO, Jean-Pierre BEUNARD, Lysya LAROULANDIE, Maddy GIANNICHI, des relations les ont aussi rejoints comme Mmes L. CARNET, F. de la TAILLE, A. ROMANO. La coordination ne fut pas aisée, les méthodes diffèrent et chacun mit l'accent sur ce qui lui paraissait important... même si l'expérience fut délicate à élaborer, le groupe se sent prêt à continuer.

**G.B.**

# UN PEU D'HISTOIRE

## L'opération *Frankton*, décembre 1942

### Histoire et devoir de mémoire incarnés



Entourés de forces spéciales françaises, britanniques, les élèves reçoivent le certificat « Frankton 12/1942 » des mains de Jim Sparks, frère de Bill Sparks, l'un des deux survivants de l'Opération Frankton et du Colonel (H) Lataste, concepteur de l'escape Game éponyme

Inscrite dans la mémoire du territoire où elle s'est déroulée, l'opération *Frankton* s'enracine de même dans l'histoire de la Seconde guerre mondiale et celle des opérations spéciales. Elle figure parmi les nombreuses actions commandos qui ont été menées tout au long de l'année 1942 et a permis un travail de mémoire particulier pour des élèves du collège de Ste Foy La Grande.

Le port de Bordeaux, assez éloigné des raids aériens de la RAF, s'avère être un lieu d'échanges entre l'Allemagne et le Japon, le premier pays fournissant caoutchouc naturel, tungstène et huiles, le second outillage de précision et roulements à billes... Le « Problème de Bordeaux » dont de nombreux renseignements attestent de la gravité fait l'objet d'alertes répétées de la part de Lord SELBORNE, ministre de la Guerre économique<sup>i</sup>. Le lieu s'impose désormais sur le continent européen comme point privilégié d'entrée des cargos forceurs de blocus, *Sperrbrecher*.

Afin de traiter cette question, le 30 octobre 1942, une note de Lord MOUNBATTEN, adressée au comité des chefs d'état-major, fixe les grandes lignes de l'opération *Frankton*. Les options par mer et par air étant écartées, un commando, déposé par un sous-marin à proximité de l'embouchure, remontera la Gironde, en kayak, pour placer des mines magnétiques sur les navires qu'ils trouveront à Bordeaux, 6 à 8 en moyenne. Ce plan s'affine grâce au Major Herbert « Blondie » HASLER, *Royal Marines*, expert en matière de conception de kayaks et d'expérimentation de leur mode d'action. De planificateur, HASLER deviendra finalement le chef de l'opération, à la tête de l'unité qu'il a formée, le *Royal Marines Boom Patrol Detachment* (RMBPD).

### Une opération aujourd'hui emblématique des opérations spéciales

Dans l'histoire des forces spéciales, l'opération Frankton demeure

exemplaire comme en témoigne, l'exposition « Forces spéciales », organisée, en 2022-2023, par le Musée de l'Armée<sup>ii</sup>. Elle revêt en effet les différents attributs du concept d'emploi contemporain des opérations spéciales<sup>iii</sup> : répondre à un objectif stratégique : résoudre le « Problème de Bordeaux » ; offrir une alternative aux principes d'engagement des forces conventionnelles qui n'apportent pas de réponse appropriée ; agir autrement.

### Le déroulé de l'opération

Embarqué dans un sous-marin, *HMS TUNA*, le 30 novembre 1942, les kayaks<sup>iv</sup> sont mis à l'eau dans la nuit du 7 décembre. Toutefois sur les six kayaks prévus, l'un abîmé ne pourra être engagé et ce sont donc dix commandos qui vont entamer un périple très vite dangereux.

Après deux chavirages dès l'entrée de l'estuaire, un troisième équipage est perdu de vue.

# UN PEU D'HISTOIRE

Seuls deux kayaks atteindront le port et parviendront, dans la nuit du 11 au 12 décembre, à traiter leurs cibles de part et d'autre des rives de la Garonne, endommageant cinq à six navires ennemis.

Certes ces « forceurs de blocus » ne couleront pas, mais le choc psychologique sera significatif pour les Allemands et Winston CHURCHILL aurait déclaré que l'opération a permis de raccourcir la guerre de six mois. S'étant repliés, les deux équipages vont se séparer après avoir détruit leur embarcation. L'un sera rapidement arrêté<sup>v</sup> et l'autre, composé du Major HASLER et du Marine SPARKS (*Catfish*), parviendra avec l'appui de réseaux d'évasion<sup>vi</sup> à gagner Ruffec (Charente), à plus de 100 km au nord, pour rejoindre l'Espagne, via Lyon, Marseille, Perpignan, puis revoir la Grande Bretagne<sup>vii</sup>.

Si ce n'est l'équipage perdu en mer, les huit membres du commando qui seront arrêtés par les Allemands seront fusillés en application de l'ordre criminel d'Hitler visant les commandos<sup>viii</sup>.

## Un projet pédagogique au service d'un devoir de mémoire incarné.

Dans le cadre du projet pédagogique «*Commémorons Ensemble* » et grâce au soutien de Mme Marie-Hélène LAVAUD – Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional et Référent académique Défense / Trinôme - le 9 décembre 2022 eut une saveur toute particulière pour les 3ème E et F du Collège Elie Faure de Ste-Foy-la-Grande. Accompagnés de leur professeur d'anglais Christelle ZUCCOLOTTO, responsable depuis 2004 de projets scolaires à

thématique mémorielle et citoyenne et par ailleurs Compagnon de l'ANMONM Gironde, de Virginie BASTITA, documentaliste, Medhi



*De haut en bas : les membres des commandos 1, 2, 3, 4 : Major Herbert George Hasler, commandant de l'opération et l'un des deux survivants ; Lieutenant Jim Mackinnon ; Marine James Conway ; Marine Bill Sparks, second survivant ; Marine Bill Mills ; Caporal Albert Laver ; Marine Robert Ewart ; Sergent Samuel Wallace ; Marine David Moffat ; Caporal George Sheard*

LABADI, Conseiller principal d'Éducation et Chris LEJAS, Assistant d'Éducation, les adolescents furent conviés, à Bordeaux, aux commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Opération Frankton.

La première phase se tint au Mémorial Frankton, sur les quais, où se déroula la cérémonie officielle. Face aux autorités civiles et militaires, six élèves d'Elie Faure se

virent confier différentes lectures : rappel des noms des dix commandos, déroulé du raid et Appel aux Morts. Un moment d'émotion dont l'intensité redoubla au son de la cornemuse du Bordeaux Pipe Band.

A l'issue de la cérémonie, les élèves reçurent les félicitations du Contre-amiral François GUICHARD, Commandant la Marine à Bordeaux qui présidait la cérémonie et le LCL (R) Yves DELORME, grâce auquel leur présence fut possible, témoigna : « *J'éprouve toujours un immense plaisir à la présence de jeunes lors des cérémonies patriotiques. J'ai été enthousiasmé par la tenue exemplaire et l'engouement des collégiens d'Elie Faure. Nous avons, tous ensemble, vécu un moment privilégié.* »

La seconde partie se déroula au camp de Souge.

C'est sur ces faits que reposent un escape Game et la démarche qui l'a accompagné. Quelques jours plus tard, les élèves livraient leur ressenti – il est à noter que deux d'entre eux ont choisi d'aborder, ces événements lors de leur oral de Brevet de juin 2023.

Pour tous l'émotion fut grande, les lèvres tremblèrent et certains eurent les yeux embués de larmes.

**CI Philippe Lataste  
Christelle Zuccolotto**

<sup>1</sup> *Ministry of economic warfare (MEW)*

<sup>1</sup> Forces spéciales, exposition du 12 octobre 2022 au 29 janvier 2023, catalogue Editions de La Lamartinière, Musée de l'Armée, Invalides, p. 81, 171

<sup>1</sup> Sénat, commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, rapport d'information n°525, session ordinaire de 2013-2014, sur le renforcement des forces spéciales françaises

<sup>1</sup> Cockle Mark II

<sup>1</sup> *Crayfish* (Capl LAVER et M. MILLS)

<sup>1</sup> Réseau « Marie-Claire », dirigé par Marie Lindell et réseau Pat O'Leary

<sup>1</sup> Pour le récit complet, lire notamment *Le Commando de l'impossible*, François Boisnier et Raymond Muelle, Editions du Laveur, 2003

<sup>1</sup> *Kommandobefehl* du 18 octobre 1942

# SUR LE TERRAIN

## Visite pas à pas de la base des essais de missiles de Biscarrosse

*Le 15 février 2023, vingt-quatre de nos compagnons ont participé à la visite du site Landes de DGA essais de missiles à Biscarrosse.*

*Cet important établissement du ministère des Armées, héritier du Centre d'Essais des Landes, appartient à la Direction Générale de l'Armement, organisme en charge de la définition, la conception, les essais, la certification et l'achat des armements au profit des armées françaises.*



*Le groupe au grand complet avant le début de visite – Crédit photo DGAEM*

*Cette visite, rassemblait également une quinzaine de nos compagnons de la section Landes, ainsi que des membres de l'association des officiers de réserve de Bordeaux et de l'ANORAAE, signe de la volonté de la section Gironde de l'ANMONM de développer des relations de partenariat avec ses homologues.*

### Un centre unique en France

S'étendant de Biscarrosse plage à Mimizan plage, entre l'océan et le lac de Biscarrosse, DGAEM site Landes se développe sur une superficie de 15000 hectares, vaste étendue nécessaire à la réalisation des essais d'armement conduits par le centre.

Une rapide **présentation en salle** nous apprend que DGAEM est un centre multi-sites implanté à Biscarrosse (site Landes, ex CEL), à Saint-Médard-en-Jalles (site Gironde, ex Centre d'achèvement et d'essais des propulseurs et engins - CaePE) et à Toulon (site Méditerranée-Ile du Levant, ex Centre d'Essais de la Méditerranée – CEM).

DGA EM emploie environ 950 personnes, civiles (80%) et militaires (20%), dont un peu moins de 500 sur le site Landes. La mission première de DGA EM est de procéder, au profit des industriels et des

Armées, à l'essai et au tir de tous les types de missiles destinés à équiper les Forces.

Mais l'activité emblématique du site Landes est surtout le tir d'essai de missile balistique, soit depuis le site de Biscarrosse, soit depuis un SNLE au large de Quimper.

Après une présentation très détaillée, par l'officier responsable des essais, des conditions dans lesquelles DGAEM conduit ceux-ci, chacun a pu découvrir les moyens techniques et matériels mis en œuvre par le centre.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir la salle opération du poste central de conduite de tir (PCCT) et ses différents postes de conduite, avant de rejoindre la base d'essais cibles, où ils ont pu se familiariser avec les engins servant de cible aux missiles testés à Biscarrosse.

# SUR LE TERRAIN



Notre visite s'achève sur cette dernière découverte, avant de rejoindre le point de restauration où nous attend le chef du site Landes, bras droit de la directrice à Biscarrosse, et qui nous fait le plaisir de déjeuner avec nous.

Cette grande matinée de visite sous un soleil printanier, a permis à chacune et chacun de découvrir un aspect assez peu connu des activités du ministère des Armées, dans un domaine d'excellence, essentiel à la robustesse de nos forces.

**Gérard Chenot**

*La base essais cible (photo DGAEM)*

## Suite du Mot du Président



Le 19 octobre 2023, à la demande de notre président départemental, Monsieur Etienne GUYOT, Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Gironde, à bien voulu accorder une audience à une délégation de la Section Gironde de l'ANMONM et cela malgré un emploi du temps très chargé compte tenu des circonstances du moment dans notre pays.

L'entretien a eu lieu dans le bureau de Monsieur le Préfet en présence de Monsieur Justin BABILOTTE directeur de Cabinet.

Au cours cette audience nous avons proposé à Monsieur le Préfet d'être président d'Honneur de notre Section, conjointement avec Monsieur le président du Conseil départemental ce qu'il a accepté et qui nous fait honneur.

Nous avons également abordé plusieurs sujets importants pour la vie de notre association, notamment celui de la gestion des dossiers de propositions de

*promotions dans l'Ordre. A cet égard Monsieur le Préfet accepte que nous fassions un point régulier en cours d'année avec ses services sous l'autorité de son directeur de Cabinet ce qui pour notre Section est une grande satisfaction.*

*Nous avons présenté à Monsieur le Préfet, le Comité de Section qui est la cheville ouvrière de la Section et l'ensemble des actions que nous menons dans les domaines de l'Entraide, de la Jeunesse, de la Mémoire, du Civisme, de la Citoyenneté, de la Communication.*

*Nous lui avons fait part de certaines de nos difficultés, principalement dans les domaines du recrutement, de la fidélisation, du rayonnement d'une association comme la nôtre qui a du mal à être reconnue au sein de la population et des médias. Monsieur le Préfet a tracé quelques pistes pour nous permettre de faire évoluer les choses.*

*Monsieur BABILOTTE, a par ailleurs souhaité que nous lui adressions régulièrement les "lettres électroniques" que nous publions.*

*Après plus d'une heure d'audience nous avons pris congé, convaincus que cette audience avait été très positive pour la Section Gironde de l'ANMONM et nous en sommes reconnaissant à Monsieur le Préfet.*

**Joël Cabardos**  
Président départemental  
ANMON Gironde

# MÉMOIRE

## Cérémonie au mémorial de la ferme de Richemont

*Nombre de nos compagnons ont participé aux cérémonies du 14 juillet à travers tout le département, pour cette année nous avons choisi de rappeler celle de la ferme de Richemont, où l'Histoire a atteint un de ses sommets de vaillance et d'abnégation. Jean-Paul PUISNE du comité Pessac Graves et Annie MALLET nous donnent un aperçu de cette manifestation.*

Une forêt de drapeaux battant au vent, qui ne viendra apaiser que temporairement les ardeurs du soleil en ce 14 juillet, une assistance fervente et recueillie, une organisation millimétrée, foisonnante et émouvante telles sont les premières impressions que l'on pouvait ressentir en ce 14 juillet au pied du mémorial érigé il y a maintenant 70 ans à la gloire des jeunes martyrs du maquis de Saucats et dont les 4 symboles : la foi, le courage, le sacrifice et la victoire illustrent le message qu'ils nous lèguent à travers le temps.



Le président du comité du Mémorial évoque les faits marquants des années 1943 – 1944, insiste sur le rôle des maquis et de la « France combattante », pour lui les héros de Saucats cultivaient « les plus hautes valeurs morales. Il insiste sur la nécessité de faire de Saucats un site d'intérêt régional, voire national dans la perspective du 80ème anniversaire en 2024.

Après la messe célébrée par l'aumônier Lesbats, débute la cérémonie patriotique marquée par la volonté des organisateurs d'être des « passeurs de mémoire » d'où la place réservée aux élèves du lycée Montaigne (fréquenté, à l'époque, par les jeunes maquisards) et aux enfants des écoles.

Les faits qui se sont déroulés il y a 79 ans sont résumés par Maurice Schumann dans son discours du 16 juillet 1945 à la radiodiffusion : « 100 hommes surarmés contre 15 enfants mal armés » et il conclut en rappelant leur devise, empruntée à Henri de Bournazel, « *mon âme à Dieu, mon corps à la France, mon honneur à moi* ».



*A gauche le jeune porte-fanion Achyl Bernales, à droite J. C. Descourtis qui a reçu la médaille du Mémorial*



La résistance héroïque est évoquée par plusieurs textes : un extrait de l' « Esprit de résistance » de Vladimir Jankélévitch lu par le colonel DULOU et 2 poèmes, dont le célèbre « *Je vous salue ma France* » de Louis Aragon. Le maire de Saucats, Monsieur Bruno CLEMENT tient à rendre hommage à 2 résistantes : Mme THIBOUVILLE, présidente des combattants volontaires de la Résistance et Mme Rose VALLAND qui préservé le patrimoine artistique français.

# ÉDUCATION CITOYENNE

## L'ANMONM aux Rallyes Citoyens

Cette année, les 3-4-5 Mai 2023, comme en 2022, la Section Gironde a pris part aux côtés de l'Éducation nationale aux Rallyes Citoyens des élèves des lycées et collèges de Gironde. Plus de 500 élèves et plus de 80 accompagnants ont participé aux différentes proposées dans les 14 ateliers qui jalonnaient le parcours de 6 kilomètres au sein du Camp de Souge à Martignas sur Jalle.



G à D : René Clamens et M Sarpoulet Inspecteur d'Académie, inspecteur pédagogique régional de langues de France, occitan-langue d'oc, présentent l'atelier à Madame Anne BISAGNI FAURE, Rectrice de la Région Académique Nouvelle Aquitaine, Rectrice de l'académie de Bordeaux. Centre notre stand – D - Un groupe d'élèves et Madame Marie-Hélène Lavaud – Inspecteur d'Académie-inspecteur pédagogique régional et Référent académique Défense/ Trinôme

Ces Rallyes Citoyens sont, faut-il le rappeler, organisés par le Trinôme académique constitué par les Ministères de la Défense, de l'Éducation nationale et l'IHEDN. Ils se déroulent sur l'ensemble des départements. Cette année, le leur thème pour la Gironde était: " Mémoire de 20 ans d'Opérations Extérieures: Comment préparer l'avenir".

En partenariat avec nos homologues de l'Education nationale nous avons contribué à l'élaboration du questionnaire soumis à la perspicacité des 42 équipes qui sur les 3 jours ont rendu visite à l'atelier de l'Education nationale. Cela fut l'occasion de plusieurs réunions. Au sujet du questionnaire, les plus curieux d'entre vous pourront le réclamer et je me ferai un devoir de le leur envoyer.

Cette participation de la Section Gironde est également une manière de faire connaître à la jeunesse de notre département un des deux Ordres nationaux, de faire rayonner notre association, car un constat s'impose à nous : la jeunesse de notre Pays ne sait pas que l'Ordre national du Mérite existe, ce qu'il représente, à qui et pourquoi il est attribué.

Nous devons, nous, membres de l'ANMONM poursuivre cet effort pédagogique auprès de l'Éducation nationale et la remercier l'Éducation de nous avoir permis de nous intégrer dans son dispositif.

**Joël Cabardos**

Ci-dessous : Général Lherbette et René Clamens





# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

## Passation de commandement à la BA 120 de Cazaux entre les colonels Fleith et Charrier

Passation de commandement le 29 août pour le commandement de la base aérienne : le colonel Jérôme Fleith est affecté à l'Etat-Major de Bordeaux et le colonel Pierre Charrier va désormais le remplacer. Lors de la même cérémonie, le lieutenant-colonel François Le Guern a pris le commandement de l'escadron de chasse 3/8 Côte d'or et le capitaine Clément Beaudouin celui de l'escadron de protection 1G.120. Il a aussi été procédé à des remises de décoration.



Ci-contre

*En début de cérémonie, le colonel Jérôme Fleith et Laurent Lherbette, commandant des forces aériennes commandant des forces aériennes et OGZDS de Nouvelle Aquitaine ont salué les troupes et les invités*

Ci- dessous

*Survol de 4 Alphajet et de l'hélicoptère Caracal*

Photos : Jacques Lalanne

La cérémonie s'est déroulée selon la rigoureuse chorégraphie militaire faite de garde-à-vous, de repos, de présenter armes et de judicieux mouvements de personnes au son

de la musique des forces aériennes. Sur le terrain se trouvaient : La musique des forces aériennes, la garde au drapeau, deux sections de la base aérienne 120, une section de

l'escadron de chasse 03.008 « Côte d'Or », une section de l'escadron de protection 1G.120, une délégation du personnel de la base aérienne 120 et du RSAF 150 Sq.



# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION



leurs représentants Christelle Jeckel pour La Teste, Bernard Collinet pour Gujan-Mestras ; des élus d'Arcachon, du Teich, de Marcheprime, de Sanguinet, de Parentis assistaient aussi à la cérémonie. On ne comptait plus les étoiles tant il y avait de généraux. Les associations patriotiques (présidents et porte-drapeaux) étaient également représentées y compris la nôtre

Parmi les officiels nous avons croisé : la sénatrice Nathalie Delattre, la députée Sophie Panonacle, le sous-préfet d'Arcachon Ronan Léaustic, de nombreux maires : Bruno Lafon de Biganos, Marie Larue de Lanton, ou

Lors de la transmission de fonction entre le colonel Jérôme Fleith et le colonel Pierre Charrier, le brillant passé de ce dernier fut évoqué. Précisons qu'il a été nommé chevalier de l'Ordre National du Mérite lors de la promotion du 2 juin 2023. Pierre Charrier a 43 ans et

affiche un impressionnant CV de pilote de chasse sur plusieurs terrains d'opération, avant de faire l'école de guerre en 2018 et d'être promu colonel en 2021.

D'autres prises de commandement d'unités au sein même de la base ont

aussi eu lieu à cette occasion : pour l'escadron de chasse 03.008 « Cote d'Or » entre le commandant Matthieu et le lieutenant-colonel François et pour l'escadron de protection 1G.120 entre le capitaine Régis et le capitaine Clément.

## Remise de décorations

- Le général de division aérienne Jean-Luc Le Doze, a reçu les insignes d'officier de la Légion d'Honneur
- Le colonel Pierre Charrier a été conféré chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Lieutenant-colonel François a été conféré chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Commandant Matthieu a été conféré chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Capitaine Frédéric a été conféré chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Capitaine Lionel, a reçu la croix de la valeur militaire, avec étoile de bronze



Le général Lherbette remet sa décoration au colonel Charrier

# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

## Echos de l'Assemblée générale 2023 de l'ANMONM

L'Assemblée Générale de l'ANMONM s'est déroulée à Pessac le 19 avril 2023 et a rassemblé une soixantaine de membres de notre association rejoints par les nombreux heureux lauréats des prix qui ont été décernés à l'issue de la rencontre. Après le choix nordiste de Lesparre pour l'an passé, la réunion se situait au centre du département dont Pessac est la troisième ville.



*Le groupe rassemblé devant l'Hôtel de Ville à l'issue de l'AG*

Le maire Franck RAYNAL avait mis à notre disposition la vaste salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville, n'ayant pas pu se libérer son adjointe Pascale PAVONE, nous a rejoints. Le président du département s'était fait représenter par Sébastien SAINT PASTEUR. Quant à la direction nationale de l'ANMONM elle nous accompagnait avec, comme l'an passé, notre voisin, Jean-Louis HOURSANGOU administrateur et président de la section Landes.

Le secrétaire général sortant, Bernard MEHL s'est livré au rituel exercice de la lecture du PV de l'année écoulée encore affectée par les suites du Covid 19 et de façon inopinée nous avons été confrontés aux séquelles du conflit ukrainien avec l'arrivée des réfugiés. Fidèles à notre vocation de solidarité, nous avons tenté de mettre sur pied une aide qui a rencontré avec notamment un concert de soutien organisé par le Rotary Club de Gradignan auquel

nombre de nos compagnons ont participé.

Soulignons le combat continu de notre chancelier de section, Jean-François BERNARD, pour faire avancer les dossiers de proposition à l'ONM auxquels la Préfecture accorde peu de suites favorables.



*A gauche René Naudot, à droite René Clamens, Isabelle Martel, Jean-Pierre Brun et Marie Cazarre de dos*

# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION



*Quelques portraits : le président Cabardos en pleine action, temps d'émotion pour Nicole Lascaux qui part vers d'autres cieux, quant au secrétaire général, Bernard Melhl, il s'envole vraiment, quittant sa fonction, assumée désormais par Marie Cazarre*

**Point sur la situation des adhérents.** Au 1er janvier 2022 nous étions 677 mais nous ne sommes plus que 613 au 31 décembre 2022. La décroissance des effectifs est continue depuis plusieurs années. En 2022, on note 23 nouvelles adhésions mais 64 sorties, soit une perte record de 41 membres. L'analyse des départs fait apparaître 29 décès ; 5 changements de section ; 16 démissions et 14 suspensions. Un « Grenelle » des effectifs a été lancé au niveau national et au niveau local. Sachez que notre président adresse systématiquement un courrier à tous les nouveaux promus accompagné de notre Bulletin De Liaison et d'un bulletin d'inscription.

**Situation financière.** Le trésorier René CLAMENS présente les grandes lignes du bilan. La section a enregistré 50.400,49 euros de recettes pour une dépense de 51 752,18 euros soit un solde débiteur de 1.651,84 euros contre 3.697, 34 euros en 2021. Les avoirs de la section au 31/12 se montent à 39.768,27 euros ce qui reste relativement stable par rapport à 2021. Le Président remercie les deux trésoriers et les félicite pour le sérieux avec lequel le travail est effectué. Il remercie également notre vérificateur aux comptes indépendant Jean Pierre BRUN pour son travail et ses précieux conseils à nos trésoriers.

**Les actions passées** Nous avons eu la chance de commémorer plusieurs centaines, mais André JOLIT et Odette MASSIE nous ont quittés entre temps. Il en va de même pour feu Marcel BERTHOME auquel un hommage tout à fait particulier avait été rendu et auquel ont assisté, grâce à Christelle ZUCCOLOTTO présidente de la commission mémoire deux classes de troisième du collège Elie Faure de Sainte-Foy-la-Grande, en Gironde dans le cadre du projet transdisciplinaire. Heureusement Maria Louisa JOBINET qui a aussi fait partie de l'opération « Grands Témoins des Trente glorieuses » est toujours parmi nous.



*Le 25 janvier 2023, la traditionnelle "Galette", dans les salons du Conseil départemental, a été l'occasion de rendre hommage aux adhérentes ayant participé à l'opération " Grands témoins des 30 Glorieuses"*

*G à D : Maria Louisa Jobinet, Ginette Bléry, Françoise Guimont, Renée Woehrlé, Jeanne Rayne, Françoise Clémenceau, encadrées par Joël Cabardos et Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM.*

# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

## Remise des prix

**Prix individuel du civisme** à Mathys Mallet-Lalane jeune porte-drapeau remis par Rodolphe KARAM

**Prix collectif du civisme** à Bordas Kerwan, Conord Romain, Giloupe

Kilian deux sapeurs et les trois cadets qui ont tenté de sauver de la noyade un homme d'origine polonaise âgé de 37 ans à hauteur du quai de La Brèche remis par Rodolphe KARAM.

**Prix collectif de la mémoire** aux élèves du collège Anatole France de Cadillac qui se sont impliqués dans le film retraçant la vie du résistant feu Guy Lescaudet, remis par Christelle ZUCCOLOTTO

## Prix collectif de l'éducation citoyenne



Claire RUDEL, 17 ans et Julie LEDUC, 15 ans ont été distinguées pour leur action citoyenne en faveur des jeunes Ukrainiens. Élèves au Lycée JAUFRE RUDEL elles se sont engagées au sein de l'association Blaye/Ukraine/Solidarité fondée au lendemain de l'invasion russe en Ukraine, sous la présidence de Damien BROWN, professeur d'anglais.

Désireuses de s'impliquer dans la vie civique, les deux jeunes filles se sont lancées avec conviction dans cette aventure : donner des cours de français

langue étrangère aux jeunes collégiens et lycéens Ukrainiens afin de favoriser leur intégration. Un bel engagement associatif, émanant d'une initiative individuelle qui leur a permis de conduire une remarquable action pour le bien social et d'améliorer la situation de ces jeunes adolescents en situation de fragilité.

Claire et Julie, malgré les difficultés d'ordre pédagogique donnent régulièrement de leur temps et de leurs compétences pour que la langue française soit un vecteur d'accueil et permette une intégration rapide de ces jeunes Ukrainiens. Dans cette période où la société se durcit, se tend, leur engagement mérite grandement d'être cité en exemple.

**Marie-Emilie Sallette**

## Collège Alouette de Pessac en appui aux jeunes décrocheurs: les pistes de l'armée



Nous avons évoqué dans le dernier bulletin, l'aide aux décrocheurs au

collège Alouette de Pessac. Le 16 mai Arnaud Louvigné directeur adjoint du centre ministériel de gestion de Bordeaux a présenté à une dizaine de jeunes garçons et filles en quête de perspective, les possibilités offertes par les métiers administratifs et techniques des armées. Les collégiennes et

collégiens ont été particulièrement attentifs à l'exposé du parcours de Clara, entrée comme apprentie et aujourd'hui candidate ingénieure.

**Marie-Christine Plessiet**

# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

## ANMONM Gironde associée à une manifestation consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales



L'ANMONM Gironde représentée par Gilles TAÏB a répondu favorablement à la demande de la DAPAT de l'accompagner dans l'organisation d'une journée d'échanges et de réflexions sur le thème de « *la prise en charge et l'accompagnement des violences faites aux femmes et aux victimes de violences intrafamiliales* ». Cet organisme est co-présidé par le spécialiste de Capital Investissement et mécène, Patrick de GIOVANNI qui intervient dans de nombreux secteurs pour l'aide sociale.

La journée s'est déroulée le 10 octobre dernier au CAPC de Bordeaux (musée d'Art Contemporain), en présence de nombreuses personnalités : Mme la députée Emilie CHANDLER, Mme la

Préfète déléguée de Gironde Lydia GUIROUS, Mme la Procureure de la République de Bordeaux Frédérique PORTERIE, M. le Colonel Michel SANCHEZ, le Docteur Jean HIQUET, et de très nombreuses associations.

### Les moments forts de la manifestation

La matinée a commencé par la projection d'une interview de Mme Emilie CHANDLER, députée du Val-d'Oise et co-rapporteur du « *Plan rouge vif pour améliorer le traitement judiciaire des violences intrafamiliales* », qui n'a pu se déplacer compte tenu de ses obligations parlementaires. Ce travail devrait permettre de changer l'approche juridique et policière, souvent trop lente et peu adaptée à

l'urgence de la situation vécue par la victime.

L'après-midi s'est poursuivi par des échanges également intéressants entre le Professeur Jean Pierre KLEIN, Psychiatre et Précurseur de l'art-thérapie en France et d'autres intervenants et notamment : La Maison d'Ella (Bordeaux, - Gironde), VIFFIL (Lyon - Rhône), Women Safe (St Germain en Laye - Yvelines), Solidarité Femmes Beaujolais (Lamure sur Azergue - Rhône), Le Moulin de Pont Ru (Bray Lu, Vexin - Val d'Oise), La Ferme Emmaüs Beaudonne.

Notons qu'à la fin de cette journée, il a été annoncé la création d'une Délégation Nouvelle Aquitaine de ce fonds de dotation.

## Cénotaphe de Montaigne : l'enquête



C'est à une histoire peu banale que Stephan Delaux a convié nos compagnons le 12 décembre 2023 à l'Automobile Club du Sud Ouest, une véritable enquête policière sur le tombeau de Montaigne.

Alain Juppé avait lancé mi-sérieux, mi-goguenard : « *alors Montaigne, on sait où il se trouve ?* » Suite à cette question tellement simple et naturelle Laurent Védrine, conservateur en

chef du Musée d'Aquitaine s'est aventuré dans une enquête étonnante, excitante et pleine de surprises. Elle n'est pas encore terminée mais ...le cercueil était bien là, tout près ...Laurent Védrine a raconté la suite, l'histoire et la science ont la clef. Le cénotaphe était vide mais le corps n'était pas loin.

# LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

## Nouvelles du Ruban Bleu...cap sur la Normandie



qui prit la succession et l'encadrement du voyage en Autriche déjà programmé. Ce voyage de cinq jours à Vienne connut un succès auprès des 33 participants qui purent apprécier les beautés architecturales, la richesse historique de cette capitale et son lieu de langage universel que sont les partitions musicales qui ont pu être appréciées lors du concert de l'orchestre Royal de Vienne. La croisière sur le Danube nous fit découvrir la riche vallée de la Wachau, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les prochains voyages prévus en 2024 sont pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, la découverte du 4 au 10 juin de la Normandie et de ses lieux historiques avec une journée intergénérationnelle avec les élèves du lycée Elie Faure, de Sainte Foy la Grande, sous la responsabilité de leur professeur de langues étrangères Christelle ZUCCOLOTTO, membre actif de notre association, qui œuvre depuis de nombreuses années auprès de ses élèves à valoriser le devoir de mémoire.

Du 2 au 4 octobre, il est proposé la découverte de la Navarre et en particulier le désert des Bardenas Reales.

**Jean Claude DESCOURTIS - Président du CLRB**

Le nouveau bureau du Ruban bleu rend un hommage appuyé à Nicole LASCAUX, Présidente depuis de nombreuses années, qui pour des raisons familiales a mis un terme cette année à la présidence de notre association.

C'est grâce à son sérieux, son écoute et sa diplomatie que le Ruban bleu a conservé sa dynamique d'amitié que ses prédécesseurs ont insufflée. Nous lui souhaitons une bonne continuation auprès des siens, petits et grands.

Le programme 2023 fut quelque peu perturbé par cette situation occasionnant l'élection d'un nouveau bureau

## Adhérents 2023

ARC Philippe SALMON  
ARC Renée BRUN  
ARC Ronan LEAUSTIC  
ARC Patricia FORTIN  
ARC Gérard LIBEROS  
ARC Josiane DAVID  
ARC Michel CLAVERIE

ARC Jean-Claude DEBOIS  
ARC Gilberte CLAVERIE  
BBB Pierre-Yves GIOTTOLI  
BBB Laurent LHERBETTE  
BBB Serge RECEVEUR  
BBB Maribel BERNARD  
BLA Hervé BERLAND

GUN Jacques NISSIM  
LAN Christian LAPORTE  
LAN Philippe MEYNARD  
LIB Agnes CHAUVEAU  
MED Jean François PIGEON  
MED Didier AMESTOY  
MED Bernard LAGOURDE

MED Maryelle TOULOUSE  
MED Denise BOMBAGLIA  
MED Jean MINCOY  
MER Josiane SOHY  
PES Marie-Laure CUVELIER  
PES Nathalie PASQUET  
PES Rémi DACCORD

## Décédés

BBB M. Henry -R.  
THIELLEMENT (6/7/2023)

BBB M. Pierre AURIAN  
(3/1/2023)

BBB M. Louang  
VORATANOUVONG (3/1/2023)

BBBM. Georges BREVAN  
(10/8/2023)

BBB M. Jean-Louis DAVIEAUD  
(avril 2023)

BBB M. Marc LAJUGIE  
(24/10/2023)

BBB M. Jacques MONFÉRIER  
(mars 2022)

GUN MLE Odette MASSIE  
(24/7/2023)

HDG M. Jean-Guy LÉGER  
(4/8/2023)

HDG M. Jean-Pierre GRÉCIET  
(24/7/2023)

LAN M. Alexandre DE LUR  
SALUCES (25/7/2023)

LIB M. Jean PEYSSARD  
(20/4/2023)

LIB M. Robert MANIZAN  
(22/6/2023)

LIB M. Bertrand RULLIER  
(13/7/2023)

LIB M. Marcel BERTHOMÉ  
(24/10/2023)

MED M. André VERGNE (avril  
2023)

MED Jean-Louis SARRAZY  
(6/7/2023)

MED M. Georges RIGAL  
(14/7/2023)

PES Mme Rolande FAIVRE  
(23/8/2023)

# RENOUVELLEMENT COTISATION

## ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE Section Gironde

Madame, Monsieur, Cher Compagnon,

Nous vous proposons de renouveler votre cotisation pour l'année 2024 à partir du 1<sup>er</sup> janvier, tarif inchangé. Nous vous remercions par avance de votre fidélité et vous adressons nos très fraternelles et cordiales salutations ainsi que l'expression de nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

**Joël Cabardos, président de la section Gironde – René Clamens, Gille Taïb, trésoriers départementaux**

### TARIFS

Cotisation membre décoré **35 euros**  
Cotisation avec abonnement revue Le Mérite  
(35+16) **51 euros**

Cotisation membre sympathisant **17,50 euros**  
Sympathisant avec la revue Le Mérite  
(17,50 + 16) **33,50 euros**

### REGLEMENT

Soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ANMONM Gironde chèque à envoyer à  
**ANMONM Gironde – René CLAMENS – 2 rue du Cap. Roux – 33 700 MERIGNAC.**

**Soit par virement électronique**, comme nombre de nos compagnons le font déjà. Cf. RIB ci-dessous  
N'omettez pas de préciser vos nom, prénom, adresse, courriel et téléphone si ce dernier a changé.

BIC	13335	00301	08004870234	04			
	c/Etab	c/Guich	n° compte	clé rib			
CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES			CEPAFRPP333				
Agence FONDAUDÈGE							
IBAN	FR 76	1333	5003	0108	0048	7023	404
Titulaire du compte : ANMONM – SECTION GIRONDE							

RMC

## L' esprit de famille, c'est défendre collectivement chacun

Il y a plus d'un siècle, nous avons été parmi les pionniers du mutualisme à accompagner les militaires et leurs familles en proposant la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC), contrat de rente viagère différée réservé aux combattants d'hier et d'aujourd'hui.



+ D'INFOS  
SUR LA RMC



**RDV en agence**  
30 Cours du Chapeau  
Rouge CS 52077  
33001 BORDEAUX

**Par téléphone**  
05 56 98 19 69

[www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)



**la France  
Mutualiste**

ÉPARGNE - RETRAITE - ASSURANCES - SANTÉ

LA FRANCE MUTUALISTE - Siège social - Tour Pacific, 11-13 cours Valmy 92977 Paris La Défense Cedex - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.